

Ministère d'Etat  
Section  
des Bâtimens civils  
et  
monumens publics

Paris le 29 Janvier 1854

25

Académie  
de  
France à Rome

Approbation d'un état  
de liquidation de dépenses  
à la disposition du Directeur  
de l'École une somme de  
10,292-90

Monsieur, j'ai l'honneur de vous  
informer, que, d'après la demande contenue  
dans votre lettre du 10 Janvier et. N. le Ministre  
vient de prendre des mesures pour faire mettre  
à votre disposition la somme de 10,292-90<sup>fr</sup>  
qui reste à payer sur celle que vous avez été  
autorisé à dépenser en 1854 pour l'entretien  
de l'Académie de France à Rome

Vous avez à présenter cette lettre au  
payeur du Corps expéditionnaire qui vous  
remettra la somme dont il s'agit

Ci-joint l'état de liquidation des ministères  
transmis par vous le 10 Janvier et. N.  
s'élevant ensemble à la somme de 1294-00

Recevez, monsieur l'assurance de ma  
considération la plus distinguée

Le Secrétaire général  
Ainsi signé Alfred Blanche

Pour copie certifiée conforme à la pièce originale  
déposée aux mains du payeur de la Division  
contre paiement de la somme indiquée ci-dessus  
Le 27 Janvier 1854

Le Secrétaire de l'Académie  
de France à Rome  
E. G. G.

Série H. 910 B.

M. Schasetz, Directeur de l'Académie de France à Rome